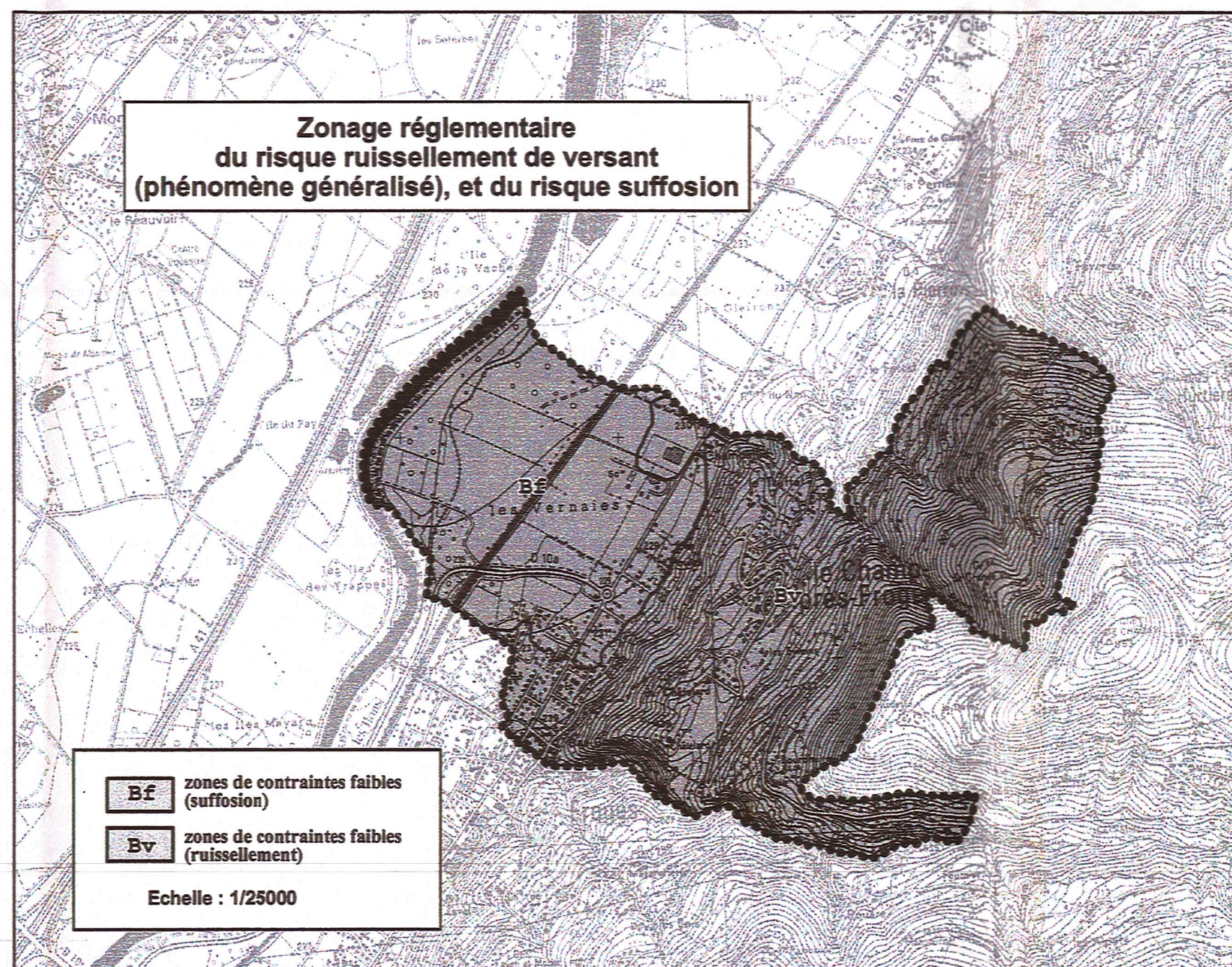
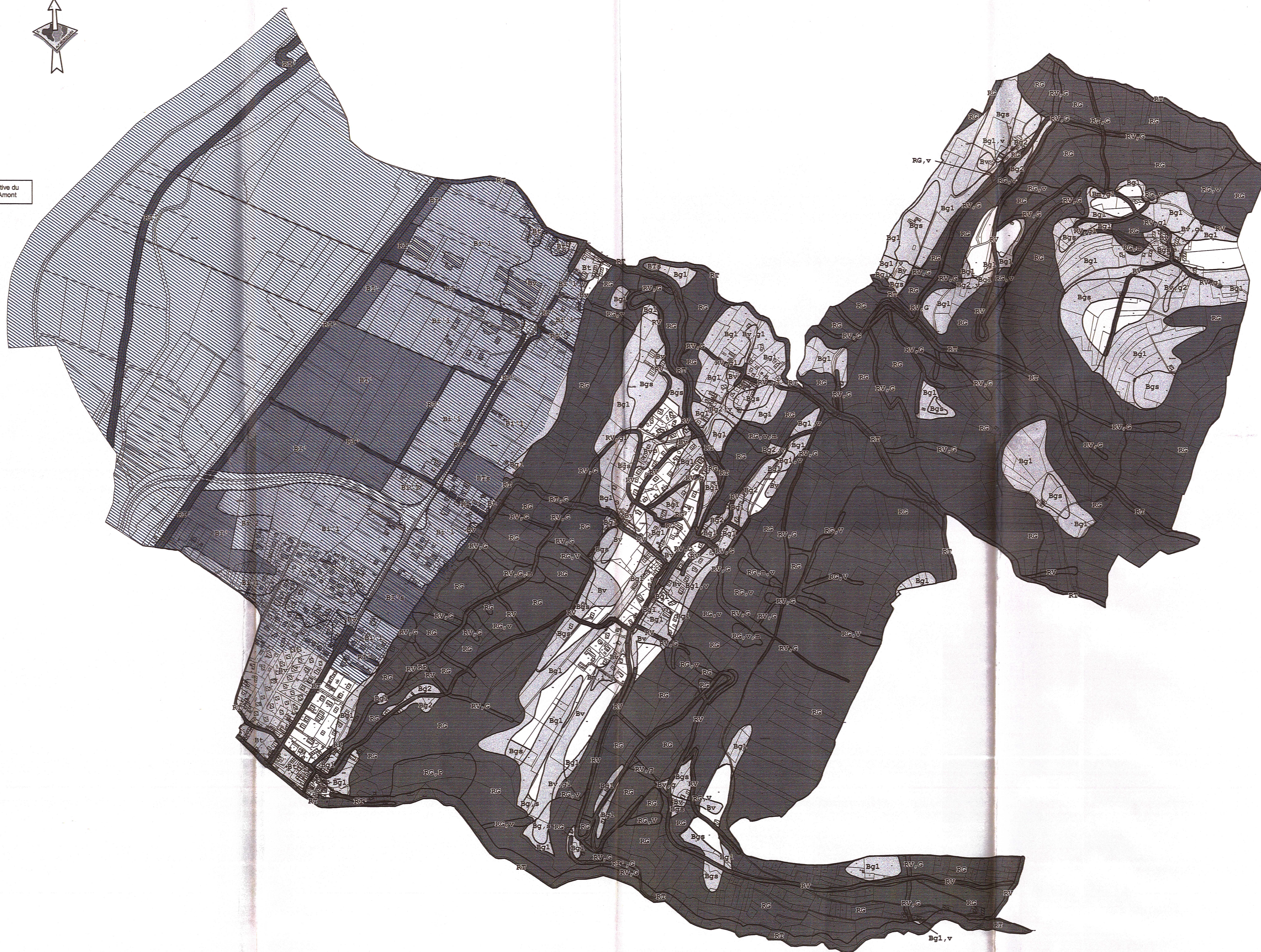




Emprise indicative du
P.P.R.I. Isère Amont



Commune de CHAMP-PRES-FROGES PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (RÉVISION)

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *

- R** Zones d'interdictions
- B** Zones de projet possible sous maîtrise collective
- B** Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- I', I', s, s', s'** : inondation en pied de versant
- m** : marécages
- T, Ts, t** : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
- V, v** : ravinements et ruissellements sur versant
- G, g1, g2, g3** : glissements de terrain
- P** : chutes de pierres
- F** : effondrements, suffosion

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins : le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer, le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractéristique en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Réalisation : RTM 38

Etabli le : Avril 2006

Edition : ALP'GEORISQUES

Modifié le : Mai 2007

Echelle : 1/5 000